

# Circuit Véloroute - "Rayonnantes de Haute Saintonge N°5 et N°6" - "Jonzac - Mirambeau - Vitrezay"

● Très facile

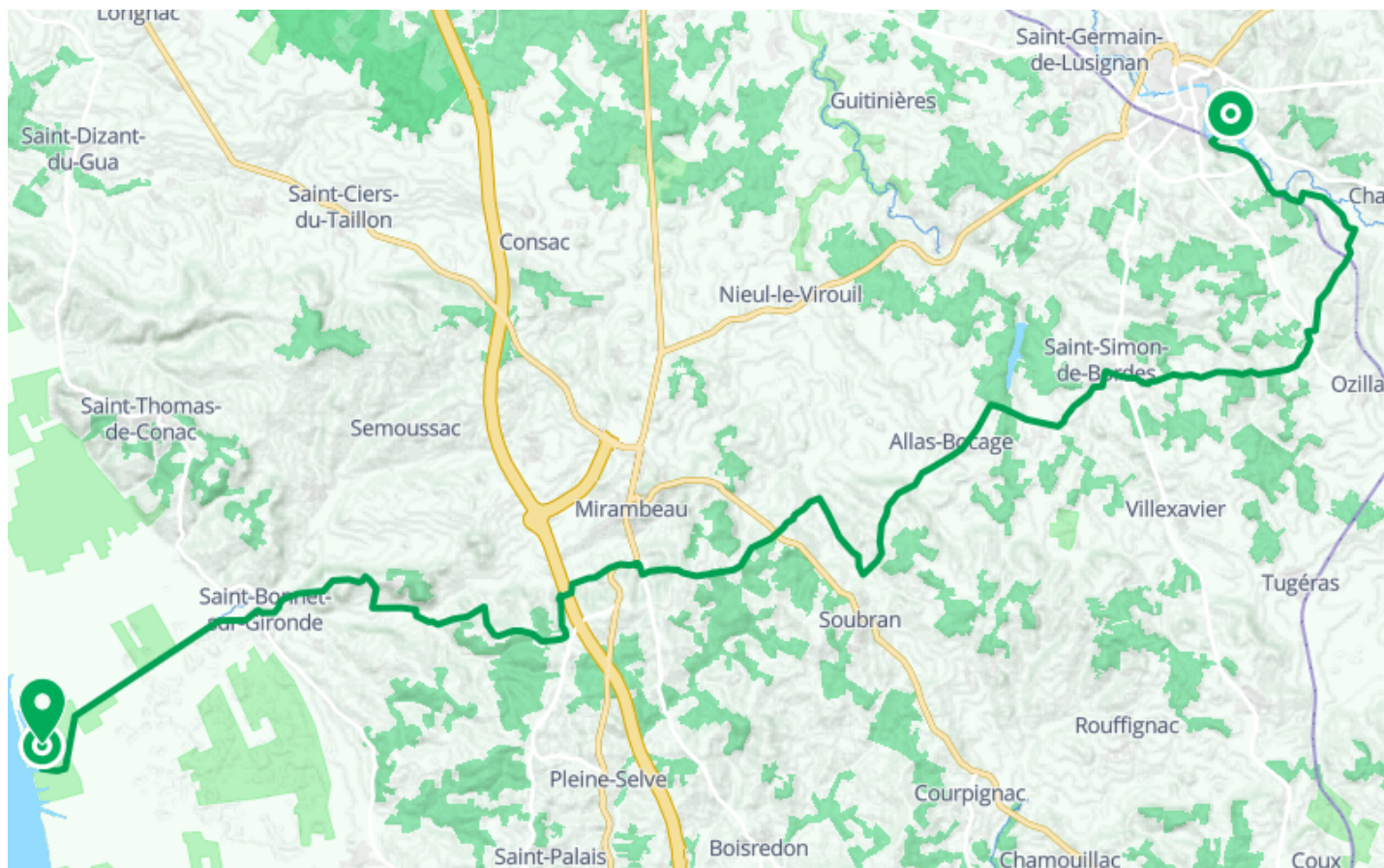
🚲 À vélo

🕒 2 h 58 min

↔ 40.4 km

📍 **Départ** 42 Avenue Jean Moulin  
17500, Jonzac

📍 **Arrivée** 1 Le Petit Vitrezay  
17150, Saint-Sorlin-de-Conac



## Descriptif

Au départ des Antilles de Jonzac

1) Descendre vers la Seugne en passant derrière le casino. Traverser la Seugne pour arriver sur la D134E3 et la suivre en prenant à gauche. Continuer sur cette route en longeant la Seugne sur 2,3km.

2) Vous arrivez à une intersection ou vous croisez la Bouclette n°5 (petite boucle cyclo) prendre à gauche vers la Seugne, puis à droite 100m après, rester sur cette route (1,2km).

3) Dans le virage, arrivé à la D149, les routes se séparent, les circuits bifurquent vers trois destinations : Prendre et rester à droite.

Passer la voie de chemin de fer et continuer tout droit sur 900m.

À la croix, prendre à gauche et continuer sur la D149 jusqu'au croisement avec la D134 (900m).

4) Arrivé à la D134, prendre à gauche puis la seconde route à droite jusqu'à la croix Ste-Vallière (700m). Prendre plein ouest par la D253 à gauche, rester sur cette axe, traverser les lieux-dits de chez Pinaud, la Gudelette, chez Désiré (3,5 km).

5) Arrivé à la D19, prendre la route en face entrer dans St-Simon-de-Bordes.

À l'église, prendre à gauche et descendre jusqu'au plan d'eau. Vous partagez l'itinéraire du circuit cyclo

n°9, la Bouclette de l'étang d'Allas.

Tourner à gauche à la D154E1 en direction d'Agudelle.

Dans le virage avant le bourg, tourner à droite sur une petite route.

300m après, au croisement, prendre la route en face, faire encore 700m jusqu'à la bifurcation.

6) À la bifurcation : quitter la Bouclette et prendre la D153E à gauche vers Allas-Bocage.

Laisser Allas-Bocage à droite et continuer 900m plus loin jusqu'à la prochaine bifurcation : prendre la route de gauche en direction de Soubran et continuer sur 2,4km, vous allez traverser quelques lieux-dits Berceleu, les Poulins, les Simons.

7) 500m après les Simons, prendre la première route à droite, avant d'arriver à Soubran.

Les petits détours : continuer tout droit jusqu'à Soubran pour visiter le musée des Potiers (+1km) avant de reprendre la route de l'estuaire.

8) Rester sur la D150 et prendre la seconde route à gauche après 1 700m.

Traverser le lieu-dit de Fanioux et à la bifurcation suivante, prendre la route de gauche vers les Chapelles (1 100m).

À la sortie du hameau, prudence pour la traversée de la D730 : prendre et suivre la route en face jusque chez Nadeau (2km)

Laisser le hameau à droite et prendre en face au croisement suivant.

100m plus loin : à gauche à la bifurcation, en direction du Petit Niort. Vous regagnez l'église Saint-Martin de Petit Niort en prenant à droite et immédiatement à gauche.

Fiche rayonnante N°6 Mirambeau - Vitrezay

1) Depuis l'église Saint-Martin de Petit-Niort, reprendre la départementale 137 et la suivre vers la gauche sur 300m avant de la quitter par la première route sur votre droite. Après 500m, au croisement : prendre tout droit et suivre la route qui part à gauche pour passer sous l'A10.

2) Au sortir du tunnel, prendre à gauche, passer les lieux-dits de chez Mouillé et continuer tout droit vers chez Train.

3) À la bifurcation, prendre à gauche et suivre la route plein Nord jusqu'à l'intersection 1 300m plus bas.

4) À l'intersection prendre à gauche et suivre la route jusqu'au croisement à la hauteur du ruisseau de Ferrat.

5) Au croisement de Ferrat, prendre à droite pour enjamber le ruisseau et rejoindre la D149, la traverser pour la suivre à gauche, vers St-Bonnet-sur-Gironde.

6) Quitter la D149 au bout de 800m par la première route à droite, monter et prendre la première route à gauche, suivre cette route, traverser le Pérat et rejoindre la D149 à l'entrée de St-Bonnet-sur-Gironde.

7) Au carrefour de St-Bonnet-sur-Gironde, le balisage se dédouble vers St-Sorlin-de-Conac, départ de la Bouclette n°15, et l'Échappée Nature de Vitrezay. Suivre le balisage vers Vitrezay, par la seconde route à gauche pour descendre directement à l'Échappée Nature.



**Difficultés particulières**

Circuit balisé sur la voie publique en voie partagée avec les véhicules automobiles. Le respect du Code de la Route s'impose.

**Charentes Tourisme**  
21 rue d'Iéna - 16000 ANGOULEME



Retrouvez ce parcours et bien d'autres  
sur l'application mobile **Loopi - balades & GPS**

